

ner la construction d'un nouvel hôpital. Notre ville est construite sur la rivière, juste à côté du lac Huron, ce qui constitue un problème du point de vue des égouts. Si je ne m'abuse, on nous demande de collaborer avec le gouvernement fédéral à l'aménagement d'une usine de purification. Il y a quelques jours à peine le maire de Sarnia affirmait catégoriquement qu'une usine de purification était hors de prix.

Si je parle ici de problème c'est que ce que j'entends raconter dans quelques instants constituera justement la preuve que c'est bien d'un problème qu'il s'agit. Il nous faut des recettes. Avant 1949 le gouvernement avait pour principe de faire payer par la *Polymer* une petite somme de \$10,000 ou \$20,000 par année à Sarnia. L'an dernier, la *Polymer* étant devenue partie de la cité, la société, pour la première fois, a fait un versement de \$45,000.

Il me semble à moi que, quelle que soit la nature de la *Polymer*, qu'elle soit société de la Couronne ou société particulière, elle a certaines responsabilités vis-à-vis de la municipalité où elle se trouve. Ni Sarnia, ni aucune autre municipalité ne peut s'acquitter d'obligations sans cesse croissantes sans que les biens des sociétés de la Couronne et ses autres industries soient évalués comme il convient et sans que celles-ci versent des subventions appropriées.

Il y a quelques instants, j'ai dit que le prix d'achat total des terres occupées par la *Polymer* était de \$240,747. Je suis persuadé que le ministre de la Production de défense sera de mon avis, quand je dirai qu'aujourd'hui ce terrain vaut au bas mot dix fois plus. Les immeubles ont coûté \$10,249,292, sans compter la dépréciation. Ce sont les deux éléments sur lesquels l'évaluateur municipal fonde son estimation finale.

La situation qui règne à Chalk-River ne peut se comparer à celle de Sarnia. A Chalk-River, les employés ne doivent pas être transportés sur les lieux, et à cause de la nature même des opérations en cours, on a dû isoler la région. Sauf erreur, dans ce cas-là, le Gouvernement a couvert tous les frais d'inspection publique, ainsi que les frais de routes, de chaussées et ainsi de suite.

A Sarnia, nous ne nous attendons pas au même traitement; mais je déclare au ministre des Finances ainsi qu'au ministre de la Production de défense, que la formule Abbott (peut-être devrais-je dire la formule du Gouvernement), établit sans équivoque que les sociétés de la Couronne doivent passer des accords avec les autorités municipales sur des bases équitables.

[M. Murphy.]

C'est tout ce que nous réclamons: un accord établi sur des bases équitables. Quand un gouvernement promulgue des lois, on s'attend que les citoyens les respectent et leur obéissent. En notre qualité de contribuables, nous devons veiller à ce que le Gouvernement respecte ses propres lois concernant les versements aux municipalités. Il doit faire honneur aux formules qu'il a adoptées ou aux résolutions qu'il a prises à l'égard des municipalités.

L'an dernier, on a accepté \$45,000, mais la question a donné lieu à beaucoup de controverse. Le budget de cette année a été établi et, au cours d'un entretien que j'ai eu samedi dernier avec des membres du conseil, j'ai appris que l'assiette de l'impôt montera de cinq ou six millièmes dans cette localité si, comme on l'a indiqué, la *Polymer* ne verse que \$100,000.

J'ai parlé de cette question à diverses reprises par le passé. J'ai dit que Sarnia fournissait un parfait exemple d'arrangement juste et équitable à cet égard. La *Polymer* est établie entre la *Dow Chemical* et l'*Imperial Oil*; ces trois fabricants importants de produits chimiques sont apparentés à bien des points de vue. Je ne crois donc pas qu'on puisse trouver ailleurs au Canada un meilleur exemple de la manière dont cette formule devrait fonctionner. D'après cette formule, une société de la Couronne est censée verser, en remplacement des impôts, une somme juste et raisonnable. L'an dernier, sauf erreur, la *Dow Chemical* a payé \$40,000 ou \$45,000; cette année, son impôt augmentera de \$5,000. Le ministre connaît ces usines mieux que tout autre membre de la Chambre, j'en suis sûr. Je les ai parcourues plusieurs fois; mais, vu qu'il est ingénieur, il les connaît mieux que moi. L'automne dernier, alors que les deux ministres dont j'ai parlé il y a quelques minutes étaient à leur siège, j'ai dit que, si la *Dow Chemical* payait \$45,000 ou \$40,000, selon le cas, la *Polymer* devrait verser cinq à sept fois ce montant en toute justice.

Je demande donc, monsieur le président, qu'on prenne des dispositions avant que le budget de notre ville soit finalement adopté. Nous ferons tout notre possible, comme nous l'avons fait par le passé, afin de collaborer avec toute industrie qui vient s'établir à Sarnia. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes fiers d'avoir la *Polymer*. Tous les députés, je crois, sont satisfaits de la formule établie, mais je demande qu'elle soit équitablement interprétée. J'ai cherché à être juste dans la présentation de ma thèse et j'espère que le Gouvernement songera sérieusement à donner une interprétation différente à cette formule en tant qu'elle s'applique à la